

CERTIFICAT EN PRATIQUES INSTITUTIONNELLES,

REPÈRES POUR TRAVAILLER DANS LES INSTITUTIONS A PARTIR DE LA PSYCHOTHÉRAPIE INSTITUTIONNELLE

Une formation pour

- penser le travail en équipe dans les domaines de la santé mentale, de l'éducation, de l'aide aux personnes
- modifier les rapports professionnels /usagers en interrogeant l'institution
- installer une pratique de soin visant à l'émancipation / l'autonomisation des usagers
- nous aider à penser nos pratiques dans le secteur de l'aide aux personnes dans ses dimensions cliniques mais aussi sociales et éducatives



Certificat universitaire

"L'institution, dans l'histoire de la langue, c'est d'abord l'action d'instituer, le mouvement vivant qui fait l'humain. C'est l'*instituant*. C'est seulement dans un deuxième temps que ce qui a été institué se cristallise, se fige. C'est alors l'*institué*.

Le risque que court toute institution est que l'*institué* se rigidifie au point de tuer l'*instituant*.

Il faut donc œuvrer à maintenir un équilibre entre *institué* et *instituant* pour que stabilité et mouvement se combinent dans nos pratiques. C'est à ce prix que l'institution deviendra et restera un dispositif véritablement soignant, éducatif et/ou psychosocial.

Qu'est-ce que la Psychothérapie Institutionnelle ?

« On pourrait la définir comme ce qui est nécessaire pour créer un champ psychothérapeutique collectif : pas simplement des pratiques mais également des concepts. Il s'agit essentiellement de prendre en charge le traitement des psychoses mais, si on parvient à saisir quelque chose en ce qui concerne les psychoses, on pourra mieux comprendre la « normalité ». Les éléments nécessaires à l'agencement du champ thérapeutique peuvent donc être utilisés dans d'autres domaines, en particulier dans les milieux éducatifs et pédagogiques. » (J. Oury)

Les objectifs de la formation

- Donner une plus grande consistance aux pratiques collectives en relançant les processus institutionnels et d'institutionnalisation nécessaires à toutes les avancées de la subjectivation.
- Rendre la théorie accessible à tous les professionnels quelle que soit leur formation de départ.

Le Public

Cette formation s'adresse aux :

- Psychiatres
- Psychologues
- Infirmiers
- Assistants sociaux
- Éducateurs
- Socio-thérapeutes
- Ou toute personne impliquée professionnellement dans le secteur de la santé mentale, de l'éducation, de l'aide aux personnes.

Les atouts du programme

Le programme fait interagir des enseignants belges ou étrangers, des professeurs d'université, des acteurs de terrain qui, dans le domaine de l'aide aux personnes sont experts, ce qui garantit la rigueur de leur approche.

Le programme est construit autour de quatre journées de réflexion intégrant des temps d'exposés des **orateurs choisis** et de discussion avec des **équipes de soin**, en lien avec des ateliers permettant **d'intégrer les théories et les concepts à la pratique professionnelle** des participants.

A l'issue de la formation

Les participants auront acquis :

- une réflexion sur leur façon d'entrer en relation avec les usagers et entre intervenants,
- une capacité d'analyse sur leur façon d'accueillir les demandes des bénéficiaires,
- des outils permettant d'organiser le travail en équipe à partir de ces demandes et autour des bénéficiaires,
- des modes d'action visant à l'autonomisation,
- et des grilles de lecture pour analyser l'impact de l'institution sur l'évolution des pratiques.

Pédagogie

L'approche pédagogique est centrée sur le développement professionnel et articule les apports théoriques avec les travaux pratiques de groupe et l'intégration personnelle via le travail de fin de formation. L'acquisition théorique sera aussi mise à l'épreuve des expériences professionnelles.

La formation sera un lieu de rencontres et d'échanges entre professionnels de la santé mentale, de l'éducation et de l'aide aux personnes.

Evaluation

Un travail personnel de fin de formation, basé sur l'analyse de sa pratique professionnelle, sera construit au fur et à mesure de la formation.

Un programme complet sous la responsabilité académique des Professeurs Ph. de Timary,
J. De Munck et M. Garcia
Comité scientifique : Professeurs A. Seghers, J.P. Roussaux, Th.
Perilleux, Ph. de Timary, J. De Munck et M. Garcia
Les formateurs responsables : Dr Ch. Burquel et D. Robin
Les formateurs associés : F. Dhooghe et P. Smet

Ce programme sera développé dans trois cadres différents :

Apports théoriques en petits groupes (7 demi-journées)



Qu'est-ce qu'une institution? Comment fonctionne-t-elle ?
Comment devrait-elle opérer ?
Evolution actuelle de la pratique institutionnelle : mise au travail
des équipes, travail en réseau, pluridisciplinarité.
Cette formation théorique développera les concepts issus de la
psychothérapie institutionnelle mais intégrera également les
concepts issus de la psychiatrie contemporaine, de la
psychanalyse, de l'anthropologie, de la sociologie... Nous
détaillerons comment ces concepts généraux peuvent
s'appliquer de manière différenciée aux domaines de l'hôpital et
des consultations ambulatoires, mais aussi au secteur éducatif
ou de l'aide sociale.

Journées d'études (3 journées)

Chaque année, des orateurs belges et étrangers appartenant aux
champs de la sociologie, du droit, de la psychiatrie, de la
psychanalyse et plus directement aux champs de la thérapie
institutionnelle viendront enrichir d'un regard singulier la
formation.
Ces conférences sont aussi ouvertes à un public plus large.



Ateliers (7 demi-journées)



Animés par des professionnels appartenant au champ
clinique et institutionnel, ces ateliers permettront à chacun
de confronter leurs pratiques personnelles avec les
concepts développés dans la partie théorique et les
conférences.

Il y aura aussi un accompagnement individualisé du travail de fin de formation

Le certificat universitaire

Les participants qui suivent l'ensemble des conférences, des ateliers d'intégration et qui réussissent l'épreuve d'évaluation (travail personnel de fin de formation) obtiennent un certificat d'université de **10 crédits**.

Les crédits obtenus peuvent être valorisés dans la poursuite d'une formation académique pour autant qu'ils soient validés par le jury du programme auquel le participant souhaiterait s'inscrire par la suite.

La participation au programme sans l'épreuve d'évaluation donne lieu à la délivrance d'une attestation de fréquentation.

En pratique

• Inscriptions :

Les candidats sont invités à s'inscrire via l'adresse mail : **lemeridien@uclouvain.be**

Ils devront joindre une lettre de motivation et leur parcours de formation.

Afin de garantir la cohérence du programme et la qualité pédagogique, le nombre de participants est limité.

• Conditions d'admission :

L'ensemble de la formation (conférences et ateliers d'intégration) est destiné à un public porteur d'un diplôme de l'enseignement universitaire et de l'enseignement supérieur de type long ou court admis sur dossier d'admission (lettre de motivation et parcours de formation).

• Calendrier : modifications de dates

La formation aura lieu les **10/01/2014, 14/02/2014, 14/03/2014, 04/04/2014, 09/05/2014, 13/05/2014, 27/06/2014, 17/10/2014, 14/11/2014, 12/12/2014 de 9h30 à 17h.**

Le calendrier est susceptible d'être modifié, le participant se reportera régulièrement aux informations données sur le site internet de la formation.

• Lieu de formation :

Facultés Universitaires Saint-Louis, Boulevard du Jardin Botanique – 1000 Bruxelles et SSM Le Méridien, rue du Méridien, 68 – 1210 Bruxelles.

• Droits d'inscription :

Les droits d'inscription pour l'ensemble de la formation s'élèvent à **1000 euros**. Le prix comprend la carte d'étudiant, les activités de formation, la documentation, l'accès aux infrastructures et bibliothèques de l'université.

Date limite des inscriptions : le jeudi 31 octobre 2013.

• En savoir plus :

Dr Charles Burquel : 0485 49 17 77, Didier Robin : 0479 29 48 84

Téléphone du secrétariat : 02/218 56 08 – Mmes Cl. Jamar et A. Plaza

Courriel : lemeridien@uclouvain.be

www.gpim.be/

